

Ua

PROCÈS-VERBAL

Commission de la Recherche
20 mai 2019

*Soumis au vote de la Commission de la
Recherche du 30 septembre 2019*

UA

Ua

U/A

UA

La Commission de la Recherche de l'Université a été réunie le 20 mai 2019 à 14h30 en salle du Conseil à la Présidence de l'Université, 40 rue de Rennes, sous la présidence de M. SIMONEAU.

ROBLÉDO Christian Président de l'université	Excusé
SIMONEAU Philippe Vice-président recherche	Présent
ALLAIN Philippe	Présent
AMIARD Stéphane	Absent
ANGOT Christophe	Excusé
ARAB Chadia	Présente
AUGERAUD Laëtitia	Présente
BENETEAU Éric	Présent
BENOIT Jean-Pierre	Excusé, donne procuration à Jean-Christophe GIMEL
BERNIER Monique	Présente
CASAS Déborah Suppléante : BLANDIN Alexia	Présente
CHUREAU Véronique	Excusée
CLERE Nicolas	Excusé, donne procuration à Philippe SIMONEAU
COIFFARD Clémence Suppléant : BOUTAIN Dénali	Présent
DANIEL Christophe	Présent
DELALEU Frédéric	Absent
DENECHERE Yves	Présent
FOUCHER Fabrice	Présent
GAUMER Nathalie	Excusée, donne procuration à Aude Nuscia TAIBI
GIMEL Jean-Christophe	Présent
HELESBEUX Jean-Jacques	Présent
INGUSCIO Gabrielle	Absente
JUSSIEN Christelle	Présente
LEDUC Nathalie	Excusée, donne procuration à Fabrice FOUCHER
LEGOHEREL Patrick	Présent
LEMAIRE Félicien	Présent jusqu'à 15h30
LEMENAND Thierry	Présent
MEATCHI Sourou Suppléante : LAVIRON Margaux	Présent à partir de 15h25
PELOILLE Manuelle	Excusée, donne procuration à Yves DENECHERE
PERCHEPIED Laure	Présente
PEYRAT-GUILLARD Dominique	Présente
PROCACCIO Vincent	Présent
RICHOMME Pascal	Présent
ROBERT Adrian Suppléant : DELAVERNHE Florian	Absent
ROUSSEAU Audrey	Présente
SALLE Marc	Absent
SAUBION Frédéric	Présent

SEJOURNE Bruno	Excusé, donne procuration à Christophe DANIEL
TAIBI Aude Nuscia	Présente
VOSTRIKOVA-JACOD Lioudmila	Excusée, donne procuration à Frédéric SAUBION
YVARD Jean-Michel	Absent

Membres présents invités par le Président :

EVEN Florence, Directrice Générale Adjointe

ROUEZ Alexa, Directrice de la Recherche, de l'Innovation et des Etudes Doctorale

LERICHE Philippe, Directeur de la faculté des Sciences

GIRAULT Bénédicte, Responsable du pôle partenariats, Direction de la Recherche, de l'Innovation et des Etudes Doctorales

SAGOT-DUVAUROUX Dominique, Directeur de la SFR Confluences

TRAON Christelle, Responsable du pôle des études doctorales

Secrétariat de séance :

Cellule institutionnelle

Ordre du jour

1. Informations.....	1
1.1 Contrat Pluriannuel Etat Région.....	1
1.2 Retour sur le Comité consultatif régional de la recherche et du développement technologique (CCRRDT).....	1
1.3 Comité Doctoral de l'UBL du 9 mai 2019	2
2. Procès-verbal de la CR.....	3
2.1 Procès-verbal de la CR du 18 mars 2019	3
3. Prospective et moyens.....	3
3.1 Appel à projets « Contrats doctoraux UA sur projet »	3
3.2 Appel à projets « Allocation de thèses cofinancées Région »	6
3.3 Demande de délégations CNRS	6
4. Affaires générales et statutaires.....	6
4.1 Contrat Quinquennal 2022 - 2016	6

M. SIMONEAU ouvre la séance de la Commission de la Recherche à 14h35. A l'ouverture de la séance du 20 mai 2019, 31 membres sont présents ou représentés (40 membres en exercice, 24 membres présents, 7 procurations).

1. Informations

1.1 Contrat Pluriannuel Etat Région (CPER)

M. SIMONEAU explique que les Comités d'Orientation et de Suivi (COS) CPER Recherche se tiennent tous les ans au mois d'avril. A cette occasion, un bilan fait état des équipements acquis pendant l'année et des enveloppes financières disponibles. M. SIMONEAU rappelle qu'il y a un COS par thématique (COS Math-Stic, COS Santé, COS Matériaux, COS Agro-Végétal...). En plus des porteurs CPER désignés pour chaque domaine et au sein des différents sites, un représentant de la Région et un représentant des Délégations Régionales à la Recherche et à la Technologie (DRRT) assistent à ces réunions.

M. SIMONEAU précise que, dans la mesure où le CPER actuel arrive à échéance en 2020, des informations ont été transmises concernant les orientations du prochain CPER qui devrait couvrir la période 2021-2026. M. SIMONEAU indique que la Région a entamé une réflexion à propos de l'articulation entre ses différents dispositifs de soutien à l'acquisition d'équipements (CPER, Appel à projets régional équipement, BioGenOuest pour les sciences de la vie).

M. SIMONEAU précise ensuite que dans le cadre du prochain CPER, la Région souhaite en priorité soutenir l'acquisition de gros équipements. Les plateformes qui ont démontré une dynamique et une capacité à générer suffisamment de moyens pour assurer le coût de maintenance et les besoins en ressources humaines relatifs au domaine de l'ingénierie seront favorisées.

M. SIMONEAU explique que le prochain CPER pourrait être élaboré en privilégiant une approche par sites et par besoins technologiques (Omics, calcul scientifique, imagerie...).

M. SIMONEAU indique ne pas avoir d'éléments nouveaux concernant l'éventuelle reconduction du CPER SHS et sur la forme que celle-ci pourrait prendre.

M. DENECHERE indique que lors de la réunion de la commission SHS du Comité consultatif régional de la recherche et du développement technologique (CCRRDT), il a été demandé au pôle SHS de réfléchir à d'autres sources de financements, via FEDER par exemple. La Région souhaiterait à terme financer les projets de recherches par ce biais et non plus par le CPER.

M. SIMONEAU précise que les éléments relatifs au prochain CPER restent des ébauches. Si un CPER sera probablement élaboré, ses modalités restent encore à définir.

1.2 Retour sur le Comité consultatif régional de la recherche et du développement technologique (CCRRDT)

M. SIMONEAU précise que deux points ont notamment été abordés lors du CCRRDT du jeudi 4 avril. Tout d'abord, un calendrier relatif à la préparation du prochain schéma régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a été proposé. Il s'articule de la façon suivante :

- Concertation avec les acteurs de septembre à novembre 2019
- Formalisation du plan d'action de novembre à décembre 2019
- Rédaction du schéma régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en janvier et février 2020.

M. SIMONEAU rappelle que le schéma régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation est très important pour que les thématiques soutenues par l'Université d'Angers soient identifiées au niveau de la Région. Puis, ce document va déterminer les outils de soutien financier à la recherche de la Région.

Mme ROUEZ indique que la concertation des acteurs aura également lieu à l'automne 2019.

M. SIMONEAU explique que cette réunion a permis d'aborder, en second lieu, l'évaluation des dispositifs actuels de soutien à la recherche. M. SIMONEAU précise que pour les RFI, il n'y aura pas de suite sous la forme actuelle mais sous une autre forme. La Région souhaite capitaliser sur les acquis issus des dynamiques du consortium, renforcer les interactions avec les acteurs économiques et articuler l'action régionale en matière d'innovation avec les technocampus.

M. FOUCHET demande ce qu'est un technocampus.

Mme ROUEZ répond qu'il s'agit pour la Région de labelliser un écosystème comprenant l'enseignement supérieur, la recherche et les milieux économiques sur des objectifs communs de développement économique et d'emploi. Mme ROUEZ précise qu'à Angers, le technocampus électronique a été labellisé récemment.

1.3 Comité Doctoral de l'UBL du 9 mai 2019

M. SIMONEAU explique que le Comité Doctoral est une instance politique au sein de laquelle siègent l'ensemble des responsables des établissements co-accrédités. M. SIMONEAU a représenté l'Université d'Angers lors du Comité Doctoral du 9 mai 2019. Cette réunion avait notamment pour objet de faire le bilan sur le fonctionnement des écoles doctorales et d'amorcer une réflexion sur ce que pourrait être l'après Université Bretagne Loire (UBL) pour les écoles doctorales.

M. SIMONEAU précise que l'UBL ne sera plus une COMUE et donc ne pourra plus être accréditée.

M. SIMONEAU s'appuie sur le schéma des forces et faiblesses établies au cours de l'année 2017/2018, diapositive présentée par l'UBL le 9 mai 2019, pour poursuivre sa présentation (cf. diaporama de séance en annexe).

M. SIMONEAU rappelle que les écoles doctorales sont accréditées jusqu'à la fin de l'année 2021. Il présente ensuite le calendrier probable du dispositif doctoral pour le prochain Contrat Quinquennal :

- Février 2020 : dépôt de la liste des projets d'écoles doctorales avec la liste des établissements demandant l'accréditation, en précisant le type de demande (création, renouvellement à l'identique ou avec modifications, restructuration) ;
- Septembre 2020 : dépôt des dossiers d'autoévaluation des écoles doctorales ;
- A partir d'octobre 2020 : visites des comités d'évaluation.

M. SIMONEAU explique que le calendrier est d'autant plus restreint que l'évolution de l'UBL peut entraîner des *scenarii* différents.

M. SIMONEAU explique que le scénario 1 serait un renouvellement à l'identique ou avec modifications. M. SIMONEAU précise qu'il y aura très certainement des modifications puisque l'UBL ne sera plus accréditée. Ce scénario impliquerait un maintien des 11 écoles doctorales disciplinaires birégionales, une évolution éventuelle sur certains établissements accrédités et peut-être un transfert de l'accréditation aux nouveaux établissements de sites infra-régionaux.

M. SIMONEAU poursuit avec le scénario 2 qui serait une restructuration des écoles doctorales sur les sites infra-régionaux. Cette restructuration pourrait concerner toutes les écoles doctorales ou seulement quelques unes d'entre elles.

M. SIMONEAU termine en présentant le scénario 3 relatif à une restructuration des écoles doctorales à l'échelle régionale. De la même manière que pour le scénario 2, une telle restructuration pourrait concerner toutes les écoles doctorales ou seulement quelques unes d'entre elles.

M. SIMONEAU donne des précisions sur la méthode de travail. D'ici juillet 2019, les COS Recherche (instance regroupant les Vice-présidents Recherche des établissements) en formation élargie aux directeurs des écoles doctorales et des pôles doctoraux vont être missionnés pour instruire cette réflexion. La première réunion à ce sujet est programmée le 23 mai 2019. M. SIMONEAU ajoute que d'ici décembre 2019, le comité doctoral devra rendre une décision avant passage au Conseil d'administration de l'UBL. Pour un dépôt des listes des futures écoles doctorales auprès du Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (HCERES) en février 2020.

2. Procès-verbal de la CR

2.1 Procès-verbal de la CR du 18 mars 2019

Le procès-verbal de la Commission de la Recherche du 18 mars 2019 est approuvé. Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 31 voix pour.

3. Prospective et moyens

3.1 Appel à projets « Contrats doctoraux UA sur projet »

M. SIMONEAU indique que sur l'ensemble des allocations financées par l'Université d'Angers (27,5), certaines sont directement proposées aux concours au niveau des écoles doctorales (19 pour l'année 2019). Il en restait donc 8,5 à pourvoir dans le cadre de l'appel à projets des contrats doctoraux UA sur projet.

M. SIMONEAU ajoute que l'Université d'Angers bénéficie de l'ouverture d'un contrat doctoral fléché handicap (ouvert aux étudiants reconnus travailleurs handicapés), financé par le ministère.

M. SIMONEAU rappelle les critères de cet appel à projets : l'apport éventuel d'un co-financement, la cohérence avec la stratégie scientifique du laboratoire et/ou du pôle de recherche concerné, l'encadrement proposé (directions de thèses bien définies, pas de surcharge d'encadrement pour les directeurs de thèses...), le potentiel de valorisation (prenant en compte les publications), le caractère innovant.

En ce qui concerne la valorisation possible des travaux de recherche, un engagement du doctorant à participer à des événements ou opérations de diffusion de la culture scientifique) est appréciée.

M. SIMONEAU indique que 36 sujets de thèses ont été déposés cette année. Il précise la méthodologie utilisée pour les classer : les sujets déposés ont fait l'objet d'une instruction puis d'un classement par les SFR. Les classements ont ensuite été transmis au Bureau de la Commission de la Recherche. M. SIMONEAU ajoute que l'apport d'un co-financement acquis au moment de la demande a été l'un des éléments de priorisation des sujets par le Bureau de la Commission de la Recherche.

M. SIMONEAU présente la proposition du Bureau de la Commission de la Recherche concernant les sujets de thèses retenus sur la liste principale :

Liste principale	Unités de Recherche Directeurs de thèse	Sujet
N°1	CRCINA 17 Emmanuel GARCION	Investigation des réponses tumorales et micro-environnementales suite à l'application d'une radiothérapie ciblée innovante.
N°1	HIFIH Jérôme BOURSIER	Modélisation et prédiction de la survenue des complications hépatiques dans la NAFLD
N°1	TEMOS Yves DENECHERE	Histoire des essais de semences dans une perspective transnationale (XIXe-XXIe siècles)
N°1	LPPL Philippe ALLAIN	Etude des facteurs de vulnérabilité de la personne âgée au commerce numérique frauduleux
N°1	LARIS Jean-Baptiste FASQUEL	Connaissances structurelles, apprentissage profond et par renforcement pour l'analyse d'images
N°1	LARIS Mihaela BARREAU	Modélisation prédictive de l'évolution des performances CEM en transitoire des circuits intégrés sous contraintes environnementales et liées au cycle de vie
N°1	LARIS Laurent HARDOUIN	Sur le filtrage stochastique des systèmes max-plus linéaires
N°1	LARIS Fabrice GUERIN	Modélisation probabiliste des hétérogénéités microstructurales et étude de leurs effets sur la prédiction de la durée de vie en fatigue
N°1	LARIS Christelle GUERET	Recherche Opérationnelle et apprentissage pour la résolution générique de problèmes d'ordonnancement
N°1	LAREMA Jean-Philippe MONNIER	Fonctions algébriquement constructibles et fonctions rationnelles continues
N°1	LPG-BIAF Franz JORISSEN	Pressions naturelles et anthropiques dans les estuaires à eau turbide de la façade atlantique - Etude de l'impact sur les communautés de foraminifères et développement d'un indicateur biologique fiable

N°1	MOLTECH Anjou Lionel SANGUINET	Synthèse et caractérisation de photochromes biphotoniques
N°1	ESO Christian PIHET	En quoi les pratiques touristiques des Marocain.e.s résident.e.s à l'étranger (MRE) évoluent et participent aux changements de l'espace touristique marocain
N°1	CIRPALL Carole AUROY	La vieillesse en institution dans la littérature française (XIXe-XXIe siècles)
N°1	GRANEM Dominique PEYRAT	Perte d'implication, comportements citoyens et contre-productifs : une étude dans le secteur du tourisme

M. SIMONEAU ajoute que 5 sujets de thèses ont été classés sur liste complémentaire par les membres du Bureau de la Commission de la Recherche. En effet, ils pourraient être financés si, par exemple, l'un des sujets de la liste principale n'avait pas de candidats ou si un sujet obtenait un financement complet par ailleurs.

M. SIMONEAU présente la liste complémentaire dont les sujets sont répertoriés dans le tableau ci-dessous :

	Sujet
N°1	Flow Regulation function of boreal Temporary wetlands at the watershed scale using multi-source remote sensing (RESTORE)
N°2	La technologie blockchain : vecteur d'un comportement socialement responsable dans le secteur agroalimentaire
N°3	Le droit du travail face aux RPS
N°4	Ciblage pharmacologique de la dynamique membranaire mitochondriale pour le traitement de l'Atrophie Optique Dominante
N°5	Mycophénolate mofétil et gène IMPDH: importance dans le suivi des transplantés et risque d'infections fongiques

M. SIMONEAU précise que les trois premiers sujets de la liste complémentaire ont des demandes de co-financement en cours.

M. SAGOT demande si un sujet en liste complémentaire, ayant obtenu un co-financement, est reporté automatiquement à l'année suivante.

M. SIMONEAU répond que le report n'est pas automatique. Tout d'abord, il faudrait s'assurer que le co-financement peut attendre. En revanche, un porteur de sujet qui serait dans ce cas de figure pourrait prendre contact avec la DRIED pour réfléchir à la manière la plus adéquate de valoriser les co-financements obtenus.

La sélection des sujets de thèses dans le cadre de l'appel à projets « Contrats doctoraux UA sur projet » est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 29 voix pour et 2 voix contre.

3.2 Appel à projets « Allocation de thèses cofinancées Région »

M. SIMONEAU présente les sujets de thèses dans le cadre de l'appel à projets « Allocation de thèses cofinancées Région ».

M. SIMONEAU présente ensuite le classement proposé par le Bureau de la Commission de la Recherche concernant le pôle SHS. M. SIMONEAU précise que ces trois sujets de thèses font partie de la liste principale de l'Appel à projets "Contrat doctoraux UA sur projets". Cependant, la Région demande un classement.

M. SIMONEAU indique que les membres du Bureau de la Commission de la Recherche ont repris la proposition de classement initiale faite par la SFR :

Unités de Recherche Directeurs de thèse	Sujet de thèse	Proposition de classement
ESO Christian PIHET	En quoi les pratiques touristiques des Marocain.e.s résident.e.s à l'étranger (MRE) évoluent et participent aux changements de l'espace touristique marocain	1
CIRPALL Carole AUROY	La vieillesse en institution dans la littérature française (XIXe-XXIe siècles)	2
GRANEM Dominique PEYRAT	Perte d'implication, comportements citoyens et contre-productifs : une étude dans le secteur du tourisme	3

Le classement des sujets de thèses dans le cadre de l'appel à projets « Allocation de thèses cofinancées Région » est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 31 voix pour.

M. SIMONEAU ajoute que le sujet de thèse retenu dans le cadre du contrat doctoral fléché handicap est le suivant : "Étude de l'évolution des gènes dupliqués au sein du genre Rosa et des Rosoïdes".

3.3 Demande de délégations CNRS

M. SIMONEAU explique que six candidatures concernant les délégations CNRS ont été déposées (toutes avaient eu un avis favorable de la Commission de la Recherche au préalable), parmi lesquelles trois ont été retenues.

M. SIMONEAU indique que Frédéric MANGOLTE (LAREMA) a obtenu un an à 50% à compter du 01/02/2020. Arnaud CHEVROLLIER (MITOVASC) a, quant à lui, un accord pour un renouvellement de six mois à 100% à compter du 01/02/2020. Enfin, Etienne MANN (LAREMA) sera en délégation CNRS pour un an à 50% à compter du 01/09/2019.

4. Affaires générales et statutaires

4.1 Contrat Quinquennal 2022 - 2026

M. SIMONEAU présente ce point (cf. Diaporama de séance en annexe).

M. SIMONEAU explique que le Comité d'Orientation Stratégique (COS) aura lieu les 4 et 5 juillet 2019.

Mme ROUEZ explique que les membres du COS ont été proposés par les SFR. L'avis sur la stratégie recherche des membres du COS est attendu en septembre 2019.

M. SIMONEAU précise le calendrier des évaluations des structures de recherche dans le cadre du prochain Contrat Quinquennal. Au cours du mois d'octobre 2019, la liste des structures de recherche évaluées devra être transmise à l'HCERES. A cette date, les unités s'orienteront vers un renouvellement, vers une restructuration ou une création. M. SIMONEAU indique que les dossiers d'auto-évaluation des structures de recherche devront être envoyés à l'HCERES pour septembre 2020. Cela implique que ces dossiers soient transmis à la DRIED avant la fermeture estivale de l'université. Ensuite, les visites sur site pour les évaluations auront lieu au cours du premier trimestre 2021.

M. SIMONEAU présente une synthèse provisoire des retours des fiches COS par pôle en prévision du prochain contrat quinquennal (cf. diaporama de séance en annexe). Concernant le pôle SHS, il explique que le 3LAM demande un renouvellement de son équipe d'accueil multisite monoéquipe, de même que le CIRPALL qui aura son évaluation de mi-parcours par l'HCERES en juillet 2019. CJB et LPPL demandent également un renouvellement de leur équipe d'accueil. TEMOS envisage un renouvellement en Unité Mixte de Recherche (UMR) de sa Formation de Recherche en Evolution (FRE) CNRS multisite monoéquipe. ESO souhaite le renouvellement de son UMR CNRS multisite monoéquipe et LETG réfléchit sur un renouvellement ou une disparition de son UMR CNRS multisite monoéquipe. Le GRANEM a plusieurs projets pour lesquels une réflexion est en cours. Enfin, l'équipe émergente BEPSYLAB (multisite) n'a pas fait remonter de fiche pour le moment puisque des discussions sont en cours. M. SIMONEAU précise qu'a priori, ce laboratoire s'orientera vers un renouvellement.

M. SIMONEAU poursuit en indiquant qu'au sein du pôle Matériaux, le LPHIA demande un renouvellement de l'équipe d'accueil multisite monoéquipe et que Moltech Anjou souhaite renouveler l'Unité Mixte de Recherche (UMR) CNRS monosite pluriéquipe. M. SIMONEAU ajoute qu'une réflexion concernant un rapprochement possible entre ces deux laboratoires (LPHIA et Moltech Anjou) est en cours.

M. SIMONEAU indique ensuite qu'au sein du pôle Math-STIC, le LAREMA souhaite un renouvellement de son UMR CNRS monosite pluriéquipe, le LERIA envisage un renouvellement de son équipe d'accueil monosite monoéquipe et le LARIS demande le renouvellement de son équipe d'accueil monosite pluriéquipe, composée d'équipes projet transversales inter-équipes et inter-unités (LAMPA). M. SIMONEAU ajoute que le LERIA et le LARIS s'interrogent sur l'intégration d'enseignants chercheurs de l'ESEO.

M. SIMONEAU présente les demandes du pôle Santé. Il précise que les laboratoires HIFIH, MINT, MITOVASC et IRSET équipe ESTER demandent des renouvellements. Le GEROM et les équipes 6, 7, 12, 17 du CRCINA sont en restructuration. Les GEIHP et le laboratoire SOPAM sont en pleine réflexion pour savoir s'ils conservent leurs formes actuelles ou s'ils se restructurent.

M. SIMONEAU explique que tous les laboratoires du pôle Végétal et environnement demandent un renouvellement de leur structuration actuelle.

Mme ROUEZ indique que toutes les décisions, qu'il s'agisse de demandes de renouvellement, de restructuration ou de création, seront prises à la suite d'une évaluation.

M. DENECHERE s'interroge sur la disparition éventuelle des équipes d'accueil.

M. SIMONEAU répond avoir reçu un courrier envoyé par le ministère à ce sujet. Selon lui, il y aura toujours des unités de recherche type UMR, des unités de recherche hors UMR. En revanche, celles-ci ne porteront plus le nom d'équipes d'accueil.

M. DENECHERE précise que cela aura un impact sur l'Université d'Angers. Le nom des unités de recherche hors-UMR doit faire l'objet d'une réflexion. Il ne s'agit pas uniquement de sémantique, mais d'un label.

M. GIMEL explique que, selon lui, les équipes émergentes remplaceront les équipes d'accueil, il souhaite savoir si le courrier du ministère remet en cause ce changement.

M. SIMONEAU répond que les équipes émergentes ne remplacent pas les équipes d'accueil.

Mme ROUEZ précise que les équipes émergentes sont créées bien souvent lors d'une phase de transition, avant de rejoindre une équipe d'accueil, par exemple.

5. Questions diverses

En l'absence de questions diverses, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h15.

Le Vice-président Recherche
de l'université d'Angers
Philippe SIMONEAU

6. ANNEXE : diaporama de la séance du 20 mai 2019

